



Pratique linguistique dans *D'éclairs et de foudres* de Jean-Marie Adiaffi : repères d'une écriture inclusive

Linguistic Practices in Jean-Marie Adiaffi's *D'éclairs et de foudres*: Traces of Inclusive Writing

Aimé Thiemele

Article history:

Submitted: June 15, 2025

Revised: July 25, 2025

Accepted: August 3, 2025

Keywords:

Linguistic practice, indices, inclusive writing, subversion, approaches

Mots clés :

Pratique linguistique, indices, écriture inclusive, subversion, démarches

Abstract

Jean Marie Adiaffi characterizes Bossonism as an African religion whose aim is human liberation from all spiritual and mental alienation. In argumentative logic of the practice of Nzassa, the Ivorian writer stands out in his collection, *Of lightning and lightning (1980)* by a singular linguistic practice, marked by a subversion of conventions and quest for inclusiveness. ADIAFFI's writing, woven between theocentrism and neo glottophagy, reveals indications of a resolutely inclusive approach. What are these clues? How does the poet present them in this work? In our communication, we will show how the author presents the elements that militate in favor of inclusive writing.

Résumé

Jean Marie Adiaffi caractérise le Bossonisme comme une « religion africaine dont la visée est la libération humaine de toute aliénation spirituelle et mentale ». Dans sa logique argumentative de la pratique du « Nzassa », l'écrivain ivoirien se distingue dans son recueil, *D'éclairs et de foudres (1980)*, par une pratique linguistique singulière, marquée par une subversion des conventions et une quête d'inclusivité. L'écriture d'ADIAFFI, tissée entre théocentrisme et « néo glottophagie », révèle des indices d'une démarche résolument inclusive. Quels sont ces indices ? Comment le poète les présente-t-il dans son œuvre ? Dans notre communication, nous allons montrer comment l'auteur présente les éléments qui militent en faveur de l'écriture inclusive.

Uirtus © 2025

This is an open access article under CC BY 4.0 license

Corresponding author:

Aimé Thiemele,

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

E-mail: thiemaim2005@yahoo.fr

Introduction

Les hommes évoluent. Les créations humaines aussi. C'est dans cette optique que Jean Marie Adiaffi a créé le « Nzassa⁶⁴ », une nouvelle forme d'écriture qui ne tient pas compte de la spécificité des genres littéraires. Par ailleurs, Jean Marie Adiaffi se distingue dans son œuvre, *D'éclairs et de foudres* (1980), par une pratique linguistique singulière, marquée par une subversion des conventions et une quête d'inclusivité. Qu'est-ce que l'écriture inclusive ?

Selon Le Robert (2021), « « iel », pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier et du pluriel, est employé pour évoquer une personne quel que soit son genre ». Selon la même source, nous notons aussi que : « Le langage inclusif, en français, est un ensemble de moyens linguistiques qui sont mobilisés dans la langue française pour représenter expressément dans un discours tant les hommes que les femmes, voire les personnes non binaires. Il vise à démasculiniser la langue et à éviter les expressions qui renforceraient les stéréotypes de genre, soit par le dédoublement des marques de genre, soit en les neutralisant (généralement grâce à une forme indifférenciée) ». L'écriture d'Adiaffi, tissée entre théocentrisme et « néo glottophagie », révèle des indices d'une démarche résolument inclusive. Quels sont ces indices ? Comment le poète les présente-t-il dans son œuvre ?

A partir d'une analyse morphosyntaxique, sémantique, descriptive et explicative, nous allons analyser les procédés qui traduisent son orientation vers une écriture inclusive. Pour ce faire, notre communication est déclinée en trois parties. Elle présente en premier les théories et méthodes utilisées pour notre analyse et elle décrit les exemples concrets d'écriture inclusive dans *D'éclairs et de foudres*. En second, elle présente l'analyse et l'interprétation de ces exemples et enfin, elle montre la portée significative de l'écriture inclusive du poète.

I. Cadre théorique et méthodologique

Cette partie nous donne l'occasion de faire non seulement une brève présentation de l'auteur mais aussi de présenter quelques théories et méthodes qui vont nous servir d'instruments pour faire notre analyse.

1. Présentation de l'auteur

⁶⁴ Le terme « Nzassa » est un mot de la langue agni (langue locale ivoirienne), qui signifie « mélange », « assemblage » d'objets différents.

Né à Bédié le 1^{er} janvier 1941 et mort le 15 novembre 1999 à Abidjan, Adiaffi Adé Jean Marie, connu sous le nom de Jean Marie Adiaffi, est un écrivain, un scénariste, un cinéaste et un critique littéraire ivoirien. Il étudie le cinéma à l'IDHEC, puis la philosophie à la Sorbonne avant de l'enseigner dans son pays d'origine.

En 1969, il publie d'abord *Yalè Sonan*, son premier recueil de poèmes. Puis, en 1980, son roman, *La carte d'identité*, lui permet de recevoir le grand prix littéraire d'Afrique noire. Ensuite, il produira *D'éclairs et de foudres* en 1980, *La légende de l'éléphanteau* en 1983, *Galerie infernale* en 1984, *Silence, on développe* en 1992. Et enfin, *Les naufragés de l'intelligence*, une œuvre publiée après sa mort en 2000.

Jean Marie Adiaffi est attaché à la défense de la justice, de l'égalité et de la liberté. Il est le créateur des termes « bossonisme » et « n'zassa ». Après avoir présenté de manière succincte la vie de l'auteur, il convient de se demander en quoi l'utilisation de l'écriture inclusive véhicule-t-elle son engagement pour la culture africaine et la valorisation de l'identité noire ? La réponse à cette interrogation nécessite le recours à des théories linguistiques appropriées pouvant servir d'appui à cette étude.

2. Cadre théorique et méthodologique

L'objectif de la présente étude consiste à décrire et à expliquer les procédés qui traduisent l'orientation de l'auteur en ce qui concerne l'écriture inclusive. Aussi aurons-nous recours à une théorie qui, selon Pierre Larousse (2012), est « un ensemble de règles, de lois scientifiques visant à décrire et à expliquer un ensemble de faits ». A cet effet, le recours à la grammaire descriptive s'impose d'office. Cette théorie sera appariée de la linguistique structurale dont nous convoquons les composantes morphosyntaxique et sémantique.

2.1. Morphosyntaxe

La morphosyntaxe, selon Jean Dubois (1994), est « une discipline qui regroupe l'étude des formes (morphologie) et celle des règles de combinaison des morphèmes (syntaxe), les considérant comme un tout indissociable ». Pour Franck Neveu (2004 ; 239), elle désigne : « L'étude conjointe des règles de combinaison des morphèmes conditionnées par la syntaxe ». « On appelle syntaxe, selon Dubois (1994) et Maurice Grevisse (1994), la partie de la grammaire décrivant les règles par lesquelles on combine en phrases les unités significatives (...) ». En d'autres termes,

poursuit Jean Dubois, « la morphosyntaxe concerne les règles qui régissent la formation et l'organisation des mots dans une phrase. Elle examine à la fois la structure ou la forme des mots (morphologie) et la structure des phrases (syntaxe) pour mieux comprendre le fonctionnement de la langue » (1994).

2.2. Sémantique

Nous allons nous référer à François Rastier (1990) qui dit que « Pour la sémantique moderne, le sens d'un texte n'est plus seulement accessible à l'intuition : il peut se décrire rationnellement (...) Toutefois, le sens du texte n'est pas donné, mais construit par des stratégies de lecture ».

2.3. Méthode descriptive et explicative

La méthode descriptive et explicative nous aidera, selon la définition de Jean Dubois (1988) et de Maurice Grevisse et al (1994), « à représenter, à dépeindre par des mots, en paroles ou par écrit et aussi à élaborer un développement destiné à faire comprendre quelque chose, à en éclaircir le sens. » Les méthodes descriptives et explicatives sont deux approches distinctes pour étudier un phénomène. La méthode descriptive vise à décrire un phénomène tel qu'il se présente tandis que la méthode explicative cherche à expliquer les raisons et les mécanismes sous-jacents à ce phénomène.

II. Analyse descriptive de l'écriture inclusive dans les poèmes d'Adiaffi

À la lecture du poème de Jean Marie Adiaffi, nous notons l'utilisation par le poète de certains procédés que nous avons répartis en quatre groupes et qui font référence à l'écriture inclusive. Nous rappelons que l'écriture inclusive rejette, entre autres aspects, les stéréotypes, l'usage d'un genre au détriment de l'autre. Elle est un ensemble de règles de rédaction qui vise à réduire les inégalités de langage entre les genres féminins et masculins. Dans la grammaire française, « le masculin l'emporte » et de nombreux termes ne possèdent pas d'équivalent féminin. C'est pour cela que cette méthode rend les textes plus égalitaires. « L'écriture inclusive, c'est la manière de s'exprimer - aussi bien à l'oral qu'à l'écrit - sans faire allusion au genre. Moins de masculin, moins de féminin ; on emprunte davantage de formulations neutres ». C'est peut-être pour respecter cette tendance langagière que Jean Marie Adiaffi utilise beaucoup le pronom indéfini

« on ».

1. Utilisation du pronom indéfini « on »

Dans *D'éclairs et de foudres*, le poète utilise le pronom personnel indéfini « on » plutôt que les pronoms personnels « il » ou « elle ». Par exemple : « On le sait » (Extrait du poème *L'Afrique était bien morte de son sommeil*, 12). « On sait que ce mot n'est pas africain » (Extrait du poème *Etranger*, 16). « On finit bien toujours riche ou pauvre par y louer quelque chose à sa taille... » (20).

Dans les extraits ci-dessus, nous observons l'emploi du pronom indéfini neutre, « on ». Les pronoms indéfinis, selon Wagner et Pinchon (1962), « ont pour caractère commun d'être des nominaux. Ils peuvent assumer dans la phrase les fonctions du substantif. Comme les adjectifs correspondants, les pronoms indéfinis fournissent une information d'ordre quantitatif ou d'ordre qualitatif ». Mais « on » a un statut particulier. De son origine, il conserve deux propriétés. D'une part, il évoque toujours un animé et il ne peut être que sujet. Dans cette fonction, il a toutes les propriétés des pronoms personnels et cela fait qu'on peut être tenté de le ranger dans cette classe. D'autre part, il traduit la notion de personne sous un aspect indéterminé. Nous notons que ce pronom se réfère à une ou plusieurs personnes sans faire allusion au genre. C'est à juste titre que Dominique Maingueneau (1999, 25) souligne que « le système de la personne en langue française doit prendre en compte le morphème « on ». Ce pronom est associé en général au pronom « nous » ». La catégorie du non genre s'oppose à la personne qui se distingue par les pronoms de la troisième personne tels que « il(s) » et « elle(s) », au singulier et au pluriel. De ce fait, cette utilisation du pronom « on » permet à l'auteur de neutraliser le genre et de s'adresser à tous, sans distinction. A ce niveau, nous pouvons dire que Jean Marie Adiaffi respecte les consignes de l'écriture inclusive qui cherche à éliminer le genre par la neutralisation.

2. Usage du participe passé

Pour le même nom ou le même substantif, Jean Marie Adiaffi accorde le participe passé tantôt au féminin, tantôt au masculin. Par exemple : « Les enfants sont nés dans la douleur et l'espoir » (Extrait du poème « *Les enfants*, 104). « Les enfants sont nées dans la douleur et l'espoir » (Extrait du poème « *Les enfants* »).

Dans les extraits ci-dessus, nous relevons que pour le même

substantif, « Les enfants », le poète utilise le verbe naître avec deux participes passés différents. Nous observons qu'il a accordé un des deux participes passés au masculin pluriel (nés) et l'autre au féminin pluriel (nées). En accordant le participe passé au féminin et au masculin, le poète marque ainsi la présence des deux genres dans son discours. Il introduit dans son poème le « dédoublement des marques de genre », procédé que promeut l'écriture inclusive. Ce procédé lui permet de ne pas favoriser un genre, d'éviter d'en exclure un et de ne pas créer d'injustice. Jean Marie Adiaffi est perçu ici comme un promoteur de l'égalité entre homme et femme, surtout entre les êtres humains et de la justice sociale. Nous voyons aussi que le poète épouse bien la conception de l'écriture inclusive qui se présente comme un moyen de réparer des injustices. En effet, cette nouvelle forme d'écriture demande qu'on revisite certaines règles de la grammaire française, qu'on supprime la prédominance du masculin sur le féminin. Alors, pour appliquer ce procédé, l'auteur nous invite à l'usage de nouveaux mots pour exprimer la neutralisation. Comment procède-t-il ? Ce sera l'objet de notre analyse au point suivant.

3. Utilisation de termes neutres

Dans son œuvre, Jean Marie Adiaffi emploie des termes neutres comme « personne » ou « tout le monde » ou « individu ». Par exemple : « Chaque personne a droit au bonheur » (Extrait du poème *Le bonheur*). « Personne n'est nulle part tout le monde est partout » (Extrait du poème « *Étranger* », 16). Le poète, en utilisant le déterminant « chaque » pour accompagner le nom « personne », montre qu'il considère l'être humain tout court, « grâce à une forme indifférenciée ». Pour lui, le bonheur est un droit indéniable à « chaque personne ». Par ailleurs, il emploie des termes neutres comme « personne », « individu » ou « tout le monde » pour englober tous les individus, sans distinction de genre. Alors, nous notons qu'en procédant de cette façon, l'auteur s'érige en promoteur de l'égalité des genres, en un défenseur de la justice sociale. C'est pourquoi, il évite les « stéréotypes de genre », que nous abordons au point suivant.

4. Évitement des stéréotypes de genre

Le poète évite d'opposer les genres par le non usage des « stéréotypes de genre » que nous retrouvons dans les extraits suivants : « Les hommes ne sont pas plus forts que les femmes » (Extrait du poème « *L'égalité* »). Nous observons, dans l'extrait ci-dessus, que le poète fait une comparaison des

hommes et des femmes à la forme négative (« Les hommes ne sont pas plus forts que les femmes »). Nous constatons que l'usage de cette forme (négative (ne...pas)) vient renforcer l'action de l'auteur qui consiste à prôner la justice et l'égalité entre l'homme et la femme. Cette manière d'écrire plonge l'auteur dans l'écriture inclusive, qui vise à rendre la langue française plus égalitaire en évitant la prédominance du masculin et en incluant les femmes et les personnes non binaires de manière explicite. Ce procédé nous permet de comprendre pourquoi Jean Marie Adiaffi évite les « stéréotypes de genre » qui assignent des rôles et des qualités spécifiques à chaque sexe. Alors, quelle analyse et quelle interprétation pouvons-nous faire de l'usage de ces procédés dans *D'éclairs et de foudres* ?

III. Etude interprétative et portée significative de l'écriture inclusive de Jean Marie Adiaffi

Nous allons, dans cette partie, chercher à expliquer les procédés utilisés par Jean Marie Adiaffi. Pour ce faire, nous ferons l'étude interprétative avant de montrer la portée significative de cette forme d'écriture.

1. Etude interprétative

Muriel Barbery, cité par Maurice Grevisse (1994), définit la grammaire comme « une voie d'accès à la beauté ». Effectivement, la grammaire est passionnante, belle et pleine de richesses en termes de connaissances et de canons littéraires. C'est ce que semble nous démontrer Jean Marie Adiaffi dans son poème. Pour comprendre l'écriture de ce poète ivoirien, il faut chercher à savoir son idéologie. Cela nous amène à voir ce que signifient les notions de théophagie et de théocentrisme. Selon Le Trésor de la langue française, la théophagie est une pratique qui consiste à manger symboliquement un dieu qu'on adore. Et, le théophage est donc une personne qui, réellement ou symboliquement, mange son Dieu. En d'autres termes, la consommation sacramentelle d'un dieu généralement sous la forme d'un animal, d'une image ou d'un autre symbole dans le cadre d'un rituel religieux et généralement à des fins de communion avec ou de réception du pouvoir du dieu. Quant au théocentrisme, c'est la disposition d'esprit ou attitude consistant à placer Dieu et ceux qui sont investis de l'autorité religieuse au centre de toute vision du monde et de toute interprétation de l'histoire.

L'usage de la théophagie dans une œuvre littéraire apparaît comme le refus d'une religion qu'on supprime par un nouvel ordre, une nouvelle

théorie religieuse ; d'où la création du bossonisme⁶⁵ par Jean Marie Adiaffi. Pour Adiaffi, le bossonisme est la religion des Africains et non celle imposée par les colons. Et c'est la combinaison de la théophagie et du théocentrisme qui lui a permis de créer le « Nzassa ». Avec le bossonisme, le poète prône la paix, l'égalité entre les êtres humains. C'est ce qui justifie l'usage de quelques repères de l'écriture inclusive dans ses textes. L'utilisation de ces procédés d'écriture inclusive par l'auteur témoigne d'une volonté manifeste de créer un langage accessible à tous et de ne discriminer personne. Il s'agit d'une démarche engagée qui vise à promouvoir une société plus juste et inclusive. En neutralisant le genre et en valorisant la diversité, Jean Marie Adiaffi contribue à déconstruire les stéréotypes et à remettre en question les normes linguistiques établies. Son écriture inclusive invite à une réflexion sur le pouvoir du langage et son rôle dans la construction des identités individuelles et collectives. C'est pour cela que nous analysons, dans la partie suivante la portée significative de ce procédé.

2. Portée significative de l'écriture inclusive de Jean Marie Adiaffi

L'écriture inclusive dans le contexte de Jean Marie Adiaffi, prend une dimension particulière liée à son engagement pour la culture africaine et la valorisation de l'identité noire. Elle s'exprime à travers sa démarche littéraire, notamment par le biais de néologisme comme « bossonisme » et son projet politique visant à revaloriser l'identité noire et promouvoir les cultures d'Afrique. L'écriture inclusive de Jean Marie Adiaffi dépasse alors le simple cadre de la poésie pour s'inscrire dans une démarche politique et sociale. Le poète utilise le langage comme un outil de transformation sociale, visant à créer un monde plus juste et plus respectueux des différences. Son œuvre s'inscrit ainsi dans un mouvement plus large de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits, en particulier en ce qui concerne les femmes et les minorités. Jean Marie Adiaffi se révèle être un précurseur de l'écriture inclusive dans la littérature africaine, ouvrant la voie à de nouvelles formes d'expression poétique et littéraire. En somme, l'écriture inclusive chez ce poète n'est pas seulement une question de forme, mais un engagement politique et culturel profond visant à valoriser l'identité africaine et à lutter contre les inégalités

⁶⁵ Le terme « Bossonisme » a pour radical « bosson », mot de la langue agni (langue locale ivoirienne), qui signifie « génie », dieu.

linguistiques et culturelles.

Conclusion

Pour clore nos propos, nous disons que la pratique linguistique de Jean Marie Adiaffi, dans *D'éclairs et de foudres*, constitue un jalon important dans l'histoire de la littérature africaine. Jean Marie Adiaffi a développé une approche originale appelée « écriture N'zassa ». Cette dernière, tout comme l'écriture inclusive, cherche à sortir de la binarité, mais à travers un mélange de genres littéraires et de styles, reflétant la complexité de la réalité africaine. Son approche, bien qu'elle ne soit pas explicitement une écriture inclusive au sens moderne du terme, partage une volonté de déconstruction des normes linguistiques traditionnelles. Son écriture, empreinte d'engagement et de subversion, invite à une réflexion sur le pouvoir du langage et son rôle dans la construction d'une société plus juste et plus inclusive. Ce qui résonne avec les objectifs de l'écriture inclusive.

Œuvres citées

- Adiaffi, Adé Jean-Marie. *D'éclairs et de foudres*. CEDA, 1980.
- Dubois, Jean. *Dictionnaire universel*. Larousse, 1988.
- . *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse, 1994.
- Dubois, Jean, et al. *Dictionnaire de linguistique*. Larousse, 2001.
- Grevisse, Maurice, et André Gosse. *Le bon usage*. Duculot, 1994.
- Maingueneau, Dominique. *L'énonciation en linguistique française*. Hachette Livre, 1999.
- Neveu, Franck. *Dictionnaire des sciences du langage*. Armand Colin, 2004.
- Rastier, François. *Sémantique interprétative*. Presses Universitaires de France, 1990.
- Robert, Paul. *Dictionnaire Le Robert*. Le Robert, 2021.

About the Author

Aimé Thiemele est né le 16 décembre 1964 à Affalikro, sous-préfecture de Niablé, en Côte d'Ivoire. Il a soutenu, le 10 août 2005 à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, une thèse de Doctorat Unique en grammaire française intitulée *Rôle et fonctions de la ponctuation dans la presse écrite en*

Côte d'Ivoire. Enseignant-chercheur depuis le 30 janvier 2006 au Département de Lettres Modernes de l'UFR Langues, Littératures et Civilisations de la même université, il a été promu Maître-Assistant du CAMES en juillet 2012. Auteur d'une vingtaine de publications scientifiques, il s'intéresse notamment à la problématique de la ponctuation dans le discours écrit. Parmi ses travaux récents, on peut citer son article intitulé « La ponctuation comme marque d'intégration du discours rapporté », paru en janvier 2021 dans *ILENA, Revue de Littérature et d'Esthétique Négro-Africaine* (volume 2, n° 21, ISSN 2076-3700).

How to cite this article/Comment citer cet article:

MLA: Thiemele, Aimé. "Pratique linguistique dans *D'éclairs et de foudres* de Jean-Marie Adiaffi : repères d'une écriture inclusive." *Uirtus*, vol. 5, no. 2, August 2025, pp. 530-539, <https://doi.org/10.59384/uirtus.2025.2966>.